

2 nouveaux dispositifs pour financer la reconversion des salariés exposés, à leur poste, à l'usure professionnelle

Dans un monde professionnel en constante évolution, la question de l'usure professionnelle prend une importance croissante. Qu'elle soit physique ou mentale, l'usure professionnelle peut avoir des conséquences néfastes sur la santé et le bien-être des salariés. Postures répétitives, environnements de travail hostiles, ou encore charge de travail excessive sont autant de facteurs contribuant à l'épuisement professionnel. Les défis liés à la pénibilité au travail et les possibilités de reconversion deviennent des sujets incontournables pour les individus et les entreprises.

« Face à ces enjeux majeurs, il est impératif de prendre des mesures concertées pour assurer le bien-être des travailleurs et favoriser leur épanouissement professionnel. Parallèlement, la question de la reconversion professionnelle se pose comme une solution prometteuse pour les individus confrontés à l'usure professionnelle », souligne Séverine Garandeau-Martin, présidente de Certif Pro.

« En offrant des opportunités de transition vers de nouveaux domaines d'activité, la reconversion permet non seulement de prévenir l'épuisement professionnel, la possible désinsertion professionnelle, mais aussi de stimuler le développement de compétences et d'ouvrir de nouvelles perspectives de carrière », poursuit Xavier Royer, vice-président de Certif Pro.



CONTACT PRESSE

Séverine GARANDEAU-MARTIN
Présidente Certif Pro
sgarandeau-martin@cfdt.fr
06 22 63 20 04

Xavier ROYER
Vice-président Certif Pro
xroyer@textile.fr
06 81 76 29 89

Conscients de ces défis, il est essentiel que, collectivement, les acteurs de l'entreprise, employeurs comme salariés, concourent aux politiques de prévention de la pénibilité. C'est bien dans ce cadre précis que le réseau des associations paritaires Transitions Pro, et sa tête de réseau Certif Pro, prennent leur part dans l'action collective afin de permettre aux salariés un rebond anticipé et sécurisé leur permettant de trouver une solution pérenne par une approche proactive et collaborative.

En effet, au cœur de l'action en faveur du développement des compétences des salariés, et ce, en proximité, les associations Transitions Pro sont les lieux régionaux de référence de conseil et d'accompagnement pour permettre aux salariés confrontés à des risques de pénibilité ou d'usure professionnelle d'envisager un nouveau parcours professionnel et de vie.

Deux nouveaux dispositifs pour financer ces reconversions

Dans le cadre de l'allongement des carrières, allant de pair avec le recul de l'âge légal de départ à la retraite, le législateur a prévu 2 nouveaux dispositifs de reconversion professionnelle, confiés au réseau des Transitions Pro.

↳ Le dispositif Prévention Usure-Reconversion (PUR)

permet aux salariés détenteurs d'un Compte professionnel de prévention (C2P), de mobiliser leurs points afin de se former à un nouveau métier.

↳ **Le Projet de Transition Professionnelle FIPU** - né de la création du Fonds d'investissement dans la prévention de l'usure professionnelle - permet aux salariés exposés à un ou plusieurs facteurs de risque professionnel ergonomique d'accéder au PTP pour changer de métier. Un cofinancement de l'employeur est requis à hauteur de 5 % du coût de la formation. Ce qui équivaut, en moyenne, à 500 euros, avec prise en charge possible de l'OPCO.

Les salariés, concernés par l'un ou l'autre de ces deux dispositifs, et qui font le choix de la reconversion, voient leur parcours sécurisé par Transitions Pro, sous conditions :

- ↳ coûts pédagogiques financés,
- ↳ salaire et contrat de travail maintenus,
- ↳ frais de mobilité pris en charge.

À P R O P O S

Certif Pro est une association nationale à caractère paritaire régie par la loi de 1901, fondée en décembre 2018 entre les organisations syndicales de salariés et les organisations professionnelles d'employeurs représentatives au niveau national et interprofessionnel pour la certification paritaire interprofessionnelle et l'évolution professionnelle.

Elle a pour but de favoriser l'essor des certifications au niveau interprofessionnel et interbranches répondant aux besoins en compétences et en qualification du marché du travail, à destination des personnes engagées dans la vie active, des employeurs et des salariés, des organismes et instances paritaires et des partenaires privés et publics. Elle est à ce titre titulaire des droits de propriété de CléA et CléA Numérique, conformément à l'arrêté du 19 février 2019.

Elle est également chargée de la coordination des associations régionales Transitions Pro et est, à ce titre, l'interlocutrice de l'État et de France Compétences sur les questions relatives aux transitions professionnelles, et singulièrement du dispositif « Transitions collectives » (TransCo), issu de la concertation entre les partenaires sociaux et le ministère du Travail.

CONTACT PRESSE

Séverine GARANDEAU-MARTIN
Présidente Certif Pro
sgarandeaumartin@cfdt.fr
06 22 63 20 04

Xavier ROYER
Vice-président Certif Pro
xroyer@textile.fr
06 81 76 29 89

CERTIF
PRO

ET LE RÉSEAU DES
TRANSITIONS
PRO Partenaire
d'avenir